BCVS
Step Pension

BCVS
Bienvenue Chez Vous

Banque Cantonale du Valais
Place des Cèdres 8, 1950 Sion

bcvs.ch

Février 2026

Valorisez votre capital retraite, en toute sérénité

BCVS Step Pension est un mandat de gestion pensé pour celles et ceux qui choisissent le retrait du capital de leur caisse de pension et souhaitent en tirer un revenu régulier, tout en restant investis. Une solution clé en main pour transformer votre capital durablement.

De plus en plus de personnes optent aujourd'hui pour le retrait du capital de leur caisse de pension, afin de bénéficier de plus de flexibilité et de mieux maîtriser la transmission de leur patrimoine. BCVS Step Pension a été conçu pour accompagner cette étape clé de la vie.

Le produit en un coup d'œil

BCVS Step Pension est un mandat de gestion destiné principalement aux personnes qui retirent leur capital LPP et souhaitent :

- Investir ce capital
- Percevoir un retrait régulier
- Déléguer la gestion à des spécialistes

Ce mandat est accessible aussi à d'autres situations de vie.

Le revenu est versé sous forme de désinvestissement planifié, comparable à une « rente compensatoire ».

Deux stratégies au choix :

Step Pension Modéré :
Pour les investisseurs recherchant une approche prudente, avec une exposition modérée aux marchés financiers.

Step Pension Équilibré :
Pour celles et ceux qui acceptent davantage de fluctuations en contrepartie d'un potentiel de rendement plus élevé.

Un fonctionnement clair et structuré

1 **Vous choisissez votre stratégie.** En fonction de vos objectifs, de votre horizon et de votre tolérance au risque, avec l'accompagnement de votre conseiller BCVS.

2 **Vous définissez votre revenu.** Le montant et la périodicité sont fixés avec votre conseiller, en tenant compte notamment : de votre espérance de vie, de vos besoins et de la préservation du capital.

3 **La BCVS gère les investissements.** Les décisions de placement sont prises par nos équipes selon la stratégie choisie.

4 **Vous recevez votre revenu automatiquement.** Le montant est versé directement sur votre compte, selon la périodicité définie.

Pourquoi investir plutôt que laisser le capital dormir ?

Les simulations historiques montrent que, dans la grande majorité des scénarios, un capital investi résiste mieux au temps qu'un capital non investi, même en tenant compte des retraits réguliers. Seuls les intérêts et dividendes sont soumis à l'impôt sur le revenu, contrairement à une rente, qui est imposée dans son intégralité.

Performances du mandat
Source : LSEG Datastream, BCVS

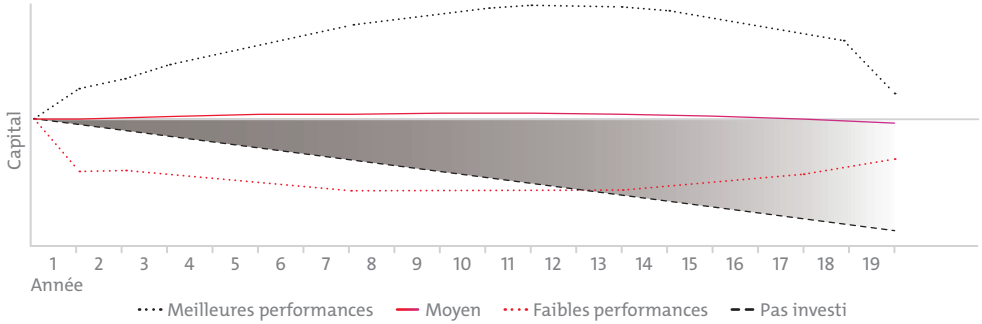

Cas illustratif : pour un capital investi de CHF 1'000'000.– dans une stratégie équilibrée et des versements annuels de CHF 30'000.–.

Les atouts de BCVS Step Pension

- Accès à des stratégies comparables à celles des caisses de pension
- Délégation complète des décisions de gestion
- Revenu régulier et planifiable
- Adaptation à votre situation personnelle
- Gestion professionnelle et transparente :
  - Imposition des intérêts, dividendes et coupons seulement par rapport à une imposition complète de la rente LPP
  - Utilisation de stratégies fiscalement efficientes